



Angers, mercredi 17 février 2021

51 arbres signaux plantés à Angers en 2021

51 arbres signaux vont être plantés dans les différents quartiers d'Angers à partir du vendredi 19 février. Cette 3^e campagne de plantation s'inscrit dans le programme pluriannuel de plantations d'arbres prévu par le Schéma directeur des paysages angevins 2019-2025. Des arbres fruitiers seront également plantés dans des vergers partagés répartis sur la ville.

Comme chaque année depuis 3 ans, des arbres signaux vont être plantés sur Angers. Des ormes, des érables, des platanes, des chênes... dont la taille est comprise entre 6 et 10 mètres vont habiller le paysage des quartiers d'Angers. Le calendrier de plantation est prévu du 19 au 26 février 2021.

Les arbres signaux sont de véritables repères dans la ville, par leur envergure et leur essence. En parallèle, des arbres fruitiers issus de variétés fruitières anciennes vont également être plantés. Ces fruitiers, implantés au cœur des quartiers dans les parcs, jardins et squares, jardins partagés et familiaux, sont accessibles aux usagers en libre cueillette.

Ce programme de plantations d'arbres signaux et de vergers entre dans le programme pluriannuel de plantations d'arbres du Schéma directeur des paysages angevins 2019-2025 qui prévoit la plantation annuelle de 50 arbres fruitiers, de 50 arbres de rue et de 50 arbres signaux, ainsi que la mise en œuvre de forêts urbaines (au minimum 150 000 jeunes plants d'ici à 2025 par la création ou le confortement de zones boisées).

Depuis 2019 et le vote du Schéma directeur des paysages angevins, 98 arbres signaux ont déjà été plantés.

Plus de nature en ville

Le Schéma directeur des paysages angevins 2019-2025 s'inscrit dans le volet Transition environnementale qui constitue l'un des trois axes du plan de transition écologique du territoire. La Ville d'Angers a souhaité se doter d'une stratégie globale concernant ses paysages végétalisés urbains, toutes strates végétales confondues pour toujours plus de nature en ville :

- développer une véritable foresterie urbaine avec son patrimoine arboré déjà riche (arbres d'alignements le long des voiries, arbres de parcs, jardins, squares, boisements, arbres de collections, arbres fruitiers) ;
- contribuer au bilan Carbone (puits de Carbone avec stockage du CO₂), à la réduction d'îlots de

Service des Relations presse // 02 41 05 47 21 // relations.presse@ville.angers.fr
<http://presse.angers.fr> // @Presse_Angers

chaleur urbains, au cadre de vie des citoyens, à la biodiversité (trame verte – corridors écologiques, pas japonais, diversité des essences), au paysage, au patrimoine, à la mise en valeur de filières d'essences indigènes locales ;

- adapter les palettes végétales au changement climatique ;
- travailler sur les transitions de paysages entre les espaces horticoles, fleurons de la Ville d'Angers et les espaces naturels tout autant marqueurs du territoire angevin ;
- continuer à inciter les Angevins à participer, à contribuer à la végétalisation de leur ville, et à bien vivre leurs espaces paysagers ;
- continuer à valoriser, innover avec les acteurs de la filière végétale et du paysage du territoire et nationale ;
- évaluer la mise en œuvre du schéma directeur dans une démarche d'amélioration continue et se doter d'outils de suivi.